



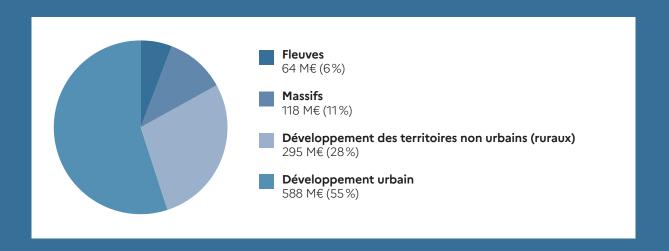
FICHE

LA POLITIQUE DE COHÉSION 2021-2027

UNE EUROPE PLUS PROCHE DES CITOYENS

Nouveauté de la programmation 2021-2027, l'Objectif Stratégique 5 cible les stratégies de développement urbain et non urbain, pour une Europe « plus proche des citoyens ». Il vise à répondre aux besoins et aux défis des territoires. Il est mis en œuvre via différents outils territoriaux : investissements territoriaux intégrés (ITI), développement local mené par les acteurs locaux (DLAL), et autres outils territoriaux.

1,065 milliard d'euros de FEDER pour financer le **développement des territoires**



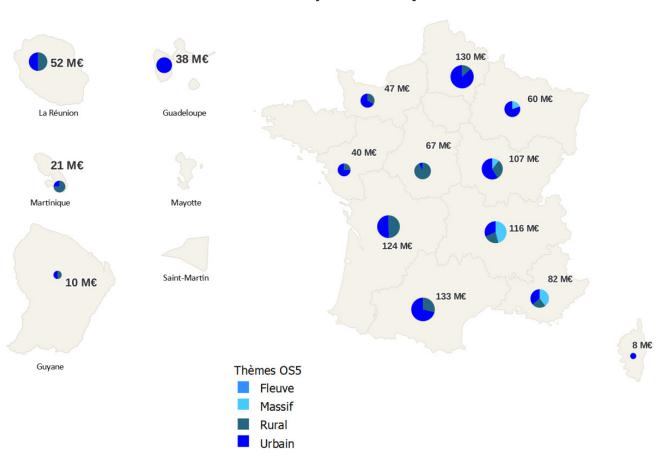




RAPPEL DES DÉFIS POUR LA FRANCE*

- Les territoires urbains concentrent des difficultés en matière d'inégalités sociales et d'impacts du changement climatique.
- Les zones rurales connaissent des difficultés d'attractivité ou de vitalité commerciale qui nuisent à la qualité de vie de leurs habitants.
- Les massifs et les bassins fluviaux accueillent des espaces naturels sensibles et présentent des contraintes d'aménagement pouvant affecter leur développement économique.
- Concernant les espaces insulaires et ultramarins, une attention particulière sera consacrée à la prise en compte de la protection et de la valorisation des actifs patrimoniaux de ces territoires qui ont été les plus fragilisés par la crise sanitaire.

MONTANT PAR RÉGION ET RÉPARTITION PAR OBJECTIF SPÉCIFIQUE



CHIFFRES-CLÉS

- 1,065 milliard d'euros de FEDER
- 1,790 milliard d'euros investis au total sur cette thématique (taux moyen de cofinancement de 59,4%)

*Source Accord de Partenariat

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Les autorités de gestion régionales ont opté pour des modalités de mise en œuvre différenciées et adaptées aux besoins spécifiques des territoires. Les actions pourront, donc, être réalisées grâce aux outils suivants :
 - Délégation à des organismes intermédiaires (OI) parmi les métropoles, pôles métropolitains, communautés d'agglomération ou communautés urbaines
 - Contractualisation régionale s'appuyant sur une stratégie de développement territorial intégré
 - Investissements territoriaux intégrés (ITI): les régions Bretagne et Île-de-France n'ont pas activé l'OS5 mais prévoient de financer certains territoires urbains via des enveloppes conventionnées et thématisées.
 - Appels à projets territoriaux intégrés (sur une ou plusieurs thématiques)
 - Appui sur les conventions interrégionales existantes et/ou sur la gouvernance locale
 - Dispositifs de Développement Local porté par les Acteurs Locaux (DLAL) sur le modèle de LEADER.
- Les projets devront tenir compte de l'articulation avec les programmes LEADER et INTERREG.

SPÉCIFICITÉS

- L'approche territoriale peut se retrouver aussi dans les autres objectifs stratégiques.
- Certaines régions ont fait le choix de ne pas consacrer une priorité distincte pour les interventions en faveur des massifs et des bassins fluviaux :
 - La Région Occitanie a choisi de cibler le massif des Pyrénées au sein des actions de développement urbain et non urbain de l'OS5 pour une Europe plus proche des citoyens et de cibler le bassin de la Garonne via l'OS2 pour une Europe plus verte;
 - La Région Île-de-France a choisi d'inclure les actions ciblant le bassin de la Seine au sein de l'OS2 pour une Europe plus verte, ayant pour objectif la lutte contre les inondations.
- Sur la base de l'accord de partenariat, un taux de cofinancement dérogatoire a été défini pour les actions interrégionales en faveur des stratégies intégrées Massifs ou Fleuves. Ce taux s'élève à 54 % et correspond à la moyenne entre les taux de deux catégories de région (en transition 40 % et plus développées 60 %) pondérée par la part de la population relevant de ces différentes catégories de région en France métropolitaine.

DÉVELOPPEMENT URBAIN

588 millions d'euros de FEDER pour 968 millions d'euros d'investissements



PRIORITÉS AU NIVEAU NATIONAL

- Le développement urbain dans les programmes régionaux ne se limite pas au seul OS5.1 dédié au soutien aux stratégies de développement en zones urbaines. En effet, les programmes soutiendront le développement urbain via d'autres OS, notamment par le biais des d'outils territoriaux dédiés tels que les investissements territoriaux intégrés (ITI)
- Près de 10% des crédits FEDER sont consacrés au soutien du développement urbain durable au niveau national.
- La majorité des crédits consacrés au développement urbain servira à financer des actions relatives à l'aménagement des espaces publics, aux stratégies de développement des territoires et à la valorisation du patrimoine.



Principales réalisations et résultats à horizon 2029

- Plus de 13,3 millions de personnes couvertes par des projets dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré
- Plus de 100 stratégies de développement territorial intégré soutenues

AMÉNAGEMENT DES ESPACES



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Reconversion d'ensembles fonciers ou immobiliers
- Requalification des friches, des espaces dégradés
- Végétalisation urbaine, jardins partagés, créations d'îlots de fraîcheur en ville
- Réhabilitation physique et sécurisation des espaces publics (démarche « security by design »)



• Collectivités, ITI, bailleurs sociaux, organismes HLM, sociétés publiques locales

STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Soutien à des investissements territoriaux intégrés
- Actions préparatoires et de renforcement des capacités de gestions des DLAL
- Développement des services de proximité en zone urbaine (dont infrastructures éducatives et aux services dédiés à la jeunesse et à des publics en difficulté)

BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

• Collectivités, Associations, EPCI, ITI, acteurs du développement territorial

TOURISME ET PATRIMOINE



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Aménagement et valorisation des sites patrimoniaux culturels et naturels
- Tourisme durable
- Projets d'équipements touristiques
- BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS
- Organismes en charge du tourisme, organismes publics, associations, comités d'itinéraires

MOBILITÉS



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Pôles d'intermodalité
- Chemins cyclables ou piétonniers
- Projets promouvant la mobilité durable/douce

BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

• Collectivités locales et leurs groupements, établissements publics, autorités organisatrices de mobilités, acteurs publics et privés du secteur des transports

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Réintroduction/Préservation de la nature en ville
- Protection de la biodiversité en milieu urbain
- Lutte contre les îlots de chaleur en ville

BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

• Collectivités, ITI, bailleurs sociaux organismes HLM

COMPÉTITIVITÉ



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Revitalisation commerciale
- Soutien aux commerces de proximité
- Créer ou dynamiser des pôles d'activités et d'emplois
- Création d'entreprises et d'économie circulaire
- Soutien aux infrastructures de l'économie sociale et solidaire
- Numériques des citoyens : villes et villages intelligents, médiation numérique, formations sur les usages du numérique
- Pôles d'entreprises dédiés au numérique (Fab'Lab)
- Renforcement des capacités d'hébergement de données du territoire

BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

• TPE/PME, chambres consulaires et représentants des filières économiques

SANTÉ



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Établissements de santé
- Actions de prévention et promotion de la santé
- Télémédecine et « Médicobus »
- Lieux d'hébergement territoriaux des étudiants en santé



• Collectivités, associations, établissements de santé, centres hospitaliers

SOCIAL



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Infrastructures et équipements à vocation éducative, sanitaire, sportive, socioculturelle et sociale
- Création et réhabilitation de centres de formation
- Création et amélioration de logements sociaux
- Établissements d'hébergement d'urgence des populations fragiles et marginalisées
- Soutien aux infrastructures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

• Collectivités, EPCI, ITI, bailleurs sociaux, organismes HLM, associations

DÉVELOPPEMENT NON URBAIN / RURAL

295 millions d'euros de FEDER pour 478 millions d'euros d'investissements



PRIORITÉS AU NIVEAU NATIONAL

- L'approche sur les territoires ruraux dans les programmes régionaux se concentre au sein de l'objectif spécifique (OS) 5.2 mais d'autres OS sont mobilisables, notamment par le biais des d'outils territoriaux dédiés tels que les investissements territoriaux intégrés (ITI).
- Près de la moitié des régions prévoient de soutenir des actions de développement territorial en zones rurales. En particulier, la plupart prévoit de mobiliser l'OS5.2 pour cibler le soutien aux stratégies territoriales intégrées en zones rurales, sur des thématiques dans le domaine de la santé, du tourisme, de l'attractivité des territoires ou de biodiversité.
- La majorité des crédits consacrés au développement rural servira à financer des actions relatives à l'aménagement des espaces publics, aux stratégies de développement des territoires et à la valorisation du patrimoine.



Principales réalisations et résultats à horizon 2029

- Plus de 7,8 millions de personnes couvertes par des projets dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré.
- Plus de 200 stratégies de développement territorial intégré soutenues.

AMÉNAGEMENT DES ESPACES



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Aménagement des centres-bourgs
- Reconversion et requalification d'espaces sans usage, délaissés ou à l'abandon et de friches
- Infrastructures cyclables



■ ■ BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

Collectivités, EPCI, intercommunalités, associations, opérateurs publics et privés, GIP

STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Soutien à des investissements territoriaux intégrés
- Actions préparatoires et de renforcement des capacités de gestion des DLAL
- Opérations d'amélioration du cadre de vie
- Revitalisation de l'espace public, des petites villes et bourgs



■ BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

Collectivités, associations, ITI, , opérateurs publics et privés

TOURISME ET PATRIMOINE



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Tourisme durable
- Équipements structurants culturels, sportifs et de loisirs pour tous
- Patrimoine immatériel



• Collectivités, EPCI, GIP, hébergeurs privés, propriétaires et exploitants de sites de visites ou d'équipements touristiques, indépendants du monde culturel

MOBILITÉS



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Multimodalité et interconnexion en milieu rural
- Infrastructures cyclables dans les territoires ruraux
- Solutions de mobilités innovantes (infrastructures de recharge ou de ravitaillement pour la mobilité décarbonée)

BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

• Collectivités, acteurs publics et privés du secteur des transports, associations

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Projets favorisant la nature en ville
- Protection de la biodiversité en milieu rural

BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

• Collectivités, EPCI, parcs naturels nationaux et régionaux

COMPÉTITIVITÉ



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Création d'entreprises, pépinières
- Économie circulaire
- Villages intelligents
- Pôles d'entreprises dédiés au numérique (Fab'Lab)
- Numériques des citoyens : villes et villages intelligents, médiation numérique, formations sur les usages du numérique

≡⊠ BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

 Entreprises (y compris de l'ESS), chambres consulaires et représentants des filières économiques

SANTÉ



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Création de centres de santé
- Actions de prévention et de promotion de la santé
- Lieux d'hébergement territoriaux des étudiants en santé
- Télémédecine, et « médicobus »

BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

• Collectivités, associations, établissements de santé et culturels, GIP Pro Santé

SOCIAL



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Équipements éducatifs, sociaux et de santé
- Centres de formation et leurs équipements
- Établissements d'hébergement d'urgence des populations fragiles et marginalisées
- Création et amélioration de logements sociaux et d'espaces publics collectifs

BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

• Collectivités, EPCI, établissements d'enseignements, organismes HLM

MASSIFS

118 millions d'euros de FEDER pour 220 millions d'euros d'investissements

× √

PRIORITÉS AU NIVEAU NATIONAL

- Les priorités nationales tendent vers une démarche de diversification de l'économie locale tout en maintenant un haut niveau de protection des espaces naturels.
- Les autorités inscrivent leurs actions dans la poursuite du désenclavement des zones couvertes par les massifs.



TERRITORIALISATION DES ACTIONS

- Les périmètres géographiques ciblés ont une portée interrégionale :
 - Le Massif Central s'étend sur 4 régions (AURA, BFC, NAQ, OCC)
 - Le Massif des Alpes s'étend sur 2 régions (AURA et PACA),
 - Le Massif des Vosges s'étend sur 2 régions (GE et BFC)
 - Le Massif du Jura s'étend sur 2 régions (AURA et BFC)
 - Le Massif des Pyrénées ciblé par les programmes des Régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie (Spécificité pour le Massif des Pyrénées puisque les 2 programmes ont soutenu les zones rurales et le Massif des Pyrénées au sein du même OS)

MASSIF CENTRAL: 38,60 M€ DE FEDER



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

En articulation avec la Convention de Massif:

- Tourisme et patrimoine
 - Tourisme durable, revitalisation des commerces, FabLab, valorisation du patrimoine culturel
- Transports et mobilité durable
 - Lignes ferroviaires interrégionales, interopérabilité billettique et sites de covoiturage
- Entreprises et filières
 - Soutien aux filières bois, textile (dont cuir et laine) et pierre
- Environnement et Biodiversité
 - Préservation et gestion durable de l'eau (aménagements, stockage...)
 - Interventions sur les milieux ouverts herbacés ou secs, les forêts matures et vielles forêts, tourbières, zones humides
 - Protection de la biodiversité, préservation des trames noires, paiements pour services environnementaux (PSE)



• Collectivités, associations, PME, chambres consulaires, syndicats professionnels, établissements publics et/ou d'enseignement, universités, instituts de recherche et de valorisation des technologies, pôles d'innovation, clusters, parcs naturels



RÉALISATIONS ET RÉSULTATS À HORIZON 2029

 Près de 627 000 personnes couvertes par des projets dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré

MASSIF DU JURA: 12 M€ DE FEDER



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Tourisme et patrimoine
 - Hébergements touristiques
 - Offre d'activités touristiques et de loisirs et d'activités culturelles « toutes saisons »
 - Reconversion des stations de ski alpines et de moyenne montagne
 - Promotion/communication, valorisation du patrimoine naturel et culturel-loisirs
 - Reconversion des friches ou des espaces dégradés

BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

• PME, organismes publics, associations, syndicats mixtes



- 612 000 personnes couvertes par des projets dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré
- 198 000 visiteurs de sites culturels et touristiques bénéficiant d'un soutien

MASSIF DES ALPES: 33 M€ DE FEDER



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Tourisme et patrimoine
 - Offre éco-touristique de montagne toute saison et Tourisme durable
- Transports et mobilité durable
 - « pôles d'échanges multimodaux 3.0 »
- Entreprises et filières
 - Aides à l'investissement des entreprises s'engageant à valoriser du bois certifié Bois des **Alpes**
- Environnement et Biodiversité
 - Partage de connaissances et de savoirs capitalisés sur l'érosion de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes et actions de préservation et restauration de ces derniers
- Risques naturels et climatiques
 - Démarches locales de gestion intégrée des risques naturels et sensibilisation sur ces risques



■ BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

 Collectivités, État, EPCI, établissements publics, associations, universités, groupements d'intérêt scientifique, gestionnaires d'espaces naturels, TPE/PME, organismes consulaires, Autorités Organisatrices Mobilité locales, gestionnaires de gares ou de points d'arrêts, acteurs de l'énergie



- Près de 1,2 million de personnes couvertes par des projets dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré
- Plus de 613 000 personnes de la population alpine concernées par une démarche de gestion intégrée des risques naturels

MASSIF DES VOSGES: 33 M€ DE FEDER



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

En s'appuyant sur la Convention interrégionale du massif des Vosges - CPIER (outil territorial) :

- Tourisme et patrimoine
 - Offre touristique et/ou sportive et en lien avec la valorisation du patrimoine culturel ou naturel
 - Développement du tourisme de découverte industrielle
 - Augmentation de la capacité et/ou la qualité d'hébergement sur le Massif
 - Rénovation et renaturation de friches
- Entreprises et filières
 - Mise en réseau des entreprises des filières spécifiques du massif, projets mutualisés
 - Diversification des équipements spécifiques des filières du Massif

BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

• TPE, PME, associations, clusters, organismes consulaires, pépinières, couveuses, agences de développement économique, d'innovation et d'attractivité, associations, collectivités, sociétés d'Économie Mixte (SEM), EPIC, parcs naturels régionaux, offices de tourisme, organisations professionnelles



- Plus de 578 000 personnes couvertes par des projets dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré
- Près de 12,30 M€ d'investissements privés complétant un soutien public

FLEUVES

64 millions d'euros de FEDER pour 118 millions d'euros d'investissements

PRIORITÉS AU NIVEAU NATIONAL

- Les actions prioritaires concernent :
 - la lutte contre les inondations,
 - la réservation de la biodiversité,
 - le développement du tourisme durable.



TERRITORIALISATION DES ACTIONS

- Les périmètres géographiques ciblés ont une portée interrégionale :
 - Le Plan Rhône-Saône s'étend sur 4 régions (AURA, BFC, OCC, PACA),
 - Le Bassin de la Loire s'étend sur 5 régions (AURA, BFC, CVL, NAQ, PDL).

PLAN RHÔNE-SAÔNE: 31,90 M€ DE FEDER



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Lutte contre les inondations
- Eau et biodiversité :
 - Études sur les zones stratégiques pour l'eau potable
 - Préservation, restauration, réhabilitation des zones humides
- Transports fluviaux
 - Transition énergétique et écologique du transport fluvial et des ports via gouvernances portuaires multimodales,
 - outils numériques,
 - modernisation du Canal du Rhône à Sète
- Tourisme et patrimoine
 - Tourisme durable avec itinéraires cyclables et services
- Énergie
 - Verdissement des motorisations pour la navigation et les équipements portuaires
 - Innovations auprès des différentes catégories de bateaux et structuration des filières hydrogène et GNV

BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

 Collectivités territoriales, État et ses agences et établissements publics, universités, établissements d'enseignement supérieur, laboratoires de recherche, entreprises et fédération d'entreprises, associations, chambres consulaires



- 300 hectares de zones humides restaurées
- 1,7 million de visiteurs de sites culturels et touristiques

BASSIN DE LA LOIRE : 32 M€ DE FEDER



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Lutte contre les inondations
 - Sensibilisation sur le risque inondation
 - Plans de sûreté intercommunaux utiles à la gestion de crise
- Eau et biodiversité
 - Restauration des habitats de reproduction des poissons migrateurs amphihalins et repeuplement en saumons
 - Restauration de la fonctionnalité des cours d'eau, restauration du lit du fleuve et des affluents
 - Restauration des fonctionnalités des milieux humides
- Tourisme et patrimoine
 - Développement de l'offre de tourisme Nature et Culture durable
 - Itinéraires cyclables



■ BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

• Collectivités, Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB), services de l'État, Voies Navigables de France (VNF), Groupement d'Intérêt Public, territoire SAGE, associations, entreprises et acteurs économiques, chambres consulaires et acteurs de la promotion touristique



- Plus de 667 000 personnes bénéficiant de mesures de protection contre les inondations
- Plus de 667 000 personnes couvertes par des projets dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré

L'Agence nationale de la cohésion des territoires en tant qu'autorité nationale de coordination des fonds européens et du FEDER édite des publications à destination des acteurs des fonds européens.

L'ensemble de ces publications est disponible sur le site www.europe-en-france.gouv.fr

Contacts

Agence nationale de la cohésion des territoires europe@anct.gouv.fr

En savoir plus

L'Europe s'engage en France : https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr

in @L'Europe s'engage en France

(f) @L'Europe s'engage en France

@EuropenFrance

@ @europe_en_france





